



## Modalités d'inscription en formation professionnelle

---

Le formulaire d'inscription, dûment complété, doit nous être acheminé, en version papier, accompagné d'une copie de votre dernier relevé de notes et d'une copie de votre certificat de naissance.

Pour les formations débutant en août, la demande doit être acheminée avant le 31 mars.

### Admission

- \* Le choix des candidats et des candidates s'effectue lors du 1<sup>er</sup> tour vers le 30 avril (ou 4 mois avant le début d'un programme).
- \* Un 2<sup>e</sup> tour est effectué un mois plus tard (ou 3 mois avant le début d'un programme) afin de tenir compte des annulations et de permettre aux élèves, inscrits sur la liste d'attente, d'être admis.
- \* Si la cohorte n'est pas complète, les demandes seront prises en compte jusqu'au début de la formation.
- \* La sélection des candidats et des candidates s'effectue selon l'un des critères suivants :
- \* L'ordre suivant de sélection s'applique :
  - 1) 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> secondaire;
  - 2) Attestation d'équivalence de niveau de scolarité (AENS);
  - 3) Préalables fonctionnels (TDG et préalables spécifiques)
- \* Pour l'attestation de spécialisation professionnelle (ASP), l'élève doit posséder le diplôme d'études professionnelles du programme préalable.

Au CFP Val-d'Or, des sessions d'information sont obligatoires (visite d'atelier, informations sur le programme, questionnaire à compléter). Des tests de sélection sont exigés pour les programmes de coiffure, vente-conseil et conduite de machines de traitement du minerai.

**Pour vous inscrire ou pour plus de renseignements,  
contactez Christiane Rivest au 819 825-6366 poste 2622 ou à  
[rivest.christiane@csob.qc.ca](mailto:rivist.christiane@csob.qc.ca)**